

**MAIRIE DE
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

CONSEIL MUNICIPAL DU 01-02-2016

Présents : Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Yves BAUDRIER, Christine COTTIN, Valérie EYMARD, Nathalie DAMIDAUX, Marcel ALGOUD, Jean-François BOUVAT, Jacques L'HUILLIER.

Absents : Néant

A été nommée secrétaire de séance : Jacques L'HUILLIER

Rajout à l'ordre du jour :

Salle communale polyvalente avenants lots 4 et 5.

Accepté à l'unanimité

Acquisition parcelles cadastrées H579 et H560 - Succession vacante de Mme Perelli veuve Marchetich

Le Maire rappelle l'autorisation qu'a obtenue la commune pour la démolition de l'immeuble, présentant un risque de péril imminent, se trouvant sur la parcelle H579.

Au vu des frais de démolition élevés, de la situation des biens immobiliers et de la succession vacante, le service de Gestion du Patrimoine privé de France Domaine (curateur de la succession) propose à la commune la cession des parcelles H579 et H560 à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles à l'euro symbolique.

Salle communale polyvalente - Avenant n°1 – Lot 4

Il est nécessaire de prendre un avenant au marché de l'entreprise Bourguignon comme suit :

Montant du marché initial	61.229,48 € HT
Travaux en plus	12.872,28 € HT
Travaux en moins	13.186,11 € HT
Avenant n°1	- 313,83 € HT
Nouveau montant du marché	60.915,65 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant n°1 pour les modifications apportées au lot n°4 engendrant un avenant d'un montant de - 313,83 € HT, ce qui porte le marché à un montant de 60.915,65 € HT.

Salle communale polyvalente - Avenant n°1 – Lot 5

Il est nécessaire de prendre un avenant au marché de l'entreprise D'Addario Vercors Second Oeuvre comme suit :

Montant du marché initial	44.931,80 € HT
Travaux en plus	3.495,38 € HT
Avenant n°1	3.495,38 € HT
Nouveau montant du marché	48.427,18 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant n°1 pour les modifications apportées au lot n°5 engendrant un avenant d'un montant de 3.495,38 € HT, ce qui porte le marché à un montant de 48.427,18 € HT.

Questions diverses

Néant

Séance terminée à 17h30.